

## Feuille de route transition écologique : bilan 2022 et perspectives

### 1. Gouvernance/pilotage de la transition écologique

Un **COPIL de la transition écologique** a été mis en place et s'est réuni fin 2022. Il est composé de représentant.es des différents services et des composantes. Les thématiques qui seront abordées en 2023 sont les suivantes :

- Missions et déplacements professionnels ; Déplacements domicile-travail
- Achats, consommables, réception
- Matériel informatique, numérique
- Confort thermique été

Diane Dromard est **référente transition écologique** au sein du pôle présidence.

Durant l'année 2022, le choix a été fait de travailler prioritairement sur des **dossiers stratégiques** (bilan carbone, formation) et/ou qui ont été imposés par l'actualité de l'année 2022 (plan de sobriété). L'élaboration d'un **Schéma directeur** englobant ces différents sujets n'a pas encore été engagée, des éléments de cadrage ministériels sont attendus prochainement étant donné qu'un tel schéma va être obligatoire à l'horizon 2024.

### 2. Tri des déchets

2022 : déploiement des corbeilles de **tri du papier**, disposées auprès de chaque copieur, sur l'ensemble des campus (ramassage hebdomadaire).

2023 : Equipement des espaces extérieurs en corbeilles de **tri sélectif**, puis aux espaces intérieurs : définition et expérimentation d'un système de récupération de tous les déchets recyclables (modification des réceptacles et de l'organisation du ramassage)

### 3. Formation des étudiants

Constitution d'un **groupe de travail** (GT) qui s'est réuni à plusieurs reprises sur le développement de l'offre de formation transversale aux enjeux de transition écologique.

- **Nouveaux cours** sur la transition écologique proposés aux Licence dans le cadre des **enseignements d'ouverture** (création de 6 cours en 2022-23), dont le **Mooc Climat et transitions** conçu par des collègues de l'Université de Lyon 1 (1000 étudiants de Licence inscrits en 2022-23)
- Préparation de **capsules SHS** pour compléter le Mooc, qui sera proposé selon ce format interdisciplinaire en 2023-24

La campagne 2022-23 des congés pour projets pédagogiques (CPP) a été orientée sur le renfort de la formation à la transition écologique. A partir des expériences pédagogiques déployées dans le cadre des enseignements d'ouverture, de la collaboration avec Lyon 1 et des projets qui seront portés par les collègues en CPP, le GT travaillera à la mise en place **d'une offre pédagogique à caractère**

**obligatoire** pour tous les étudiants de premier cycle en 2025, conformément aux injonctions ministérielles

#### 4. Sensibilisation de l'ensemble des usagers

La sensibilisation aux économies d'énergie s'est concrétisée dans le cadre du Plan de sobriété. La formation des personnels reste à organiser de manière plus systématique.

#### 5. Réflexion sur l'empreinte carbone

Les résultats du bilan carbone (données de 2021 dans les secteurs de l'énergie, des déplacements professionnels et de l'équipement numérique) seront présentés au CA du 27/01/2023. Ce bilan fait état de diagnostics quantitatifs dans chacun de ces domaines, ainsi que pistes d'actions.

(Pour rappel)

*Feuille de route transition écologique pour l'année 2021-2022*

*Dans le cadre de sa stratégie de transition écologique et de ses démarches pluriannuelles dans ce domaine, l'Université Lumière Lyon 2 se fixe les objectifs suivants pour l'année 2021-2022 :*

- Poursuite de la mise en place d'une politique de gestion et de tri des déchets en l'étendant à l'ensemble des activités de l'université : il s'agira au cours de cette année universitaire de définir cette politique pour la rendre opérationnelle en 2022/2023.*
- Mise en place d'actions de sensibilisation et de formation de l'ensemble des usager.es et personnels de l'université aux enjeux de la transition écologique.*
- Lancement d'une réflexion sur l'empreinte carbone liée à l'ensemble des déplacements induits par les activités de l'Université, notamment les activités de recherche. Ce travail sera mené dans un premier temps, en 2021-2022, avec quelques structures dont l'expérience sera ensuite partagée en vue d'un élargissement de la démarche.*
- Dans le cadre de la nouvelle offre de formation (rentrée 2022), mise en place d'enseignements autour de la thématique de la transition écologique ou plus largement du développement durable.*
- Poursuite du travail engagé sur les clauses environnementales dans la passation des marchés passés par l'université.*
- Elaboration d'un schéma directeur de la transition écologique : pour formaliser l'ensemble de ces orientations et impliquer l'ensemble des acteur/trices (enseignant.es, enseignant.es-chercheur.es, étudiant.es, personnels BIATTS), l'Université se dotera rapidement d'un « Schéma directeur de la transition écologique ». Un groupe de travail (avec des représentant.es de l'ensemble des acteur/trices de notre université) sera constitué et aura pour mission d'élaborer les grandes orientations de ce document qui sera ensuite soumis aux instances.*